

Valognes, le 29 mars 2017

**Département de la Manche**

*PÔLE "DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE"*

*Direction des infrastructures et de l'entretien des routes*

*ATD du cotentin*

Affaire suivie par : D. AUBERT

T. 02 33 87 01 36

Courriel : atd-cot@manche.fr

**Objet** : Travaux RD 650  
Construction d'un giratoire  
Commune de SIDEVILLE

Madame, Monsieur,

Le Conseil Départemental de la Manche va entreprendre des travaux d'aménagement d'un giratoire sur l'axe Cherbourg-les Pieux (RD 650/152) commune de SIDEVILLE lieu-dit « le Coignet ».

La circulation sera perturbée pendant la durée de l'aménagement qui se déroulera en trois phases.

Phase 1 : du 18 avril au 9 mai 2017 :

La circulation s'effectuera par alternat par feux sur la RD 650.

La RD 152 (côté nord) sera fermée à la circulation.

Une déviation sera mise en place par la RD 122 (mairie de Sideville) sur le plan annexé (1)

La RD 505 (côté sud) sera également fermée

Une déviation par la RD 411 et RD 22 sera mise en place (sur le plan annexé (1))

Phase 2 : du 9 mai au 19 juin 2017

La circulation sur la RD 650 sera interdite ainsi que sur la RD 122 (côté nord)

Une déviation sera mise en place suivant le plan annexé. (2)

Au carrefour de la RD 900 et 56, commune de Couville, lieu-dit « le Bourg Neuf » la circulation se fera par feux.

La circulation sera interdite sur la RD 56 entre le pont SNCF et la RD 900 dans le sens montant (voir plan annexé 2)

Phase 3 : du 19 juin au 13 juillet 2017 :

Circulation interdite sur la RD 152 (côté sud) pour les futurs accès riverains et société VIMONT.

Une déviation sera mise en place, conformément au plan annexé (3)

Merci de votre compréhension pour la gêne occasionnée lors de ces travaux.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Responsable d'agence

Marc LEMOINE